



RESEAU
RETE
RAIT
NETZWERK

PANORAMA DES PARCS SUISSES

2015

Biosphère UNESCO d'Entlebuch

www.paerke.ch



Impressum

Editeur: Netzwerk Schweizer Pärke / Réseau des parcs suisses

Lieu et date: Berne, mai 2015

Rédaction: Christian Stauffer, Andreas Weissen, Patrick Bapst, Liza Nicod, Andrea Hubacher, Marion Sinniger

Cartographie: Erica Baumann, Tamara Estermann

Graphisme: Andrea Peter

Impression: Geiger AG, Berne

Table des matières

Le développement des parcs en Suisse	2
Les parcs d'importance nationale	3
La Suisse des parcs	4
Quatre catégories de parcs	6
Régions biogéographiques et utilisation du sol	8
Paysages d'importance nationale (IFP) et sites marécageux	10
Biodiversité	12
Réserves forestières	14
Agriculture	16
Projets de qualité du paysage	18
Produits régionaux	20
Tourisme	22
Éducation	24
Relations publiques	26
Recherche	27
Sources des données	28
Sources photographiques	28

Le développement des parcs en Suisse

La Suisse compte actuellement 19 parcs en gestion ou en création. Au cours des sept dernières années, 15 d'entre eux ont été reconnus comme « parcs d'importance nationale » par la Confédération.

Créé en 1914, le Parc Naziunal Svizzer (ou Parc National Suisse) est resté le seul parc en Suisse pendant près de 100 ans, même si plusieurs régions, au tournant du siècle, ont essayé de créer d'autres parcs ou des structures similaires (par ex. la Biosphère UNESCO d'Entlebuch).

2

Le développement des parcs a réellement décollé avec la révision de la Loi sur la protection de la nature et du paysage (LPN) en 2007, qui a établi les conditions et la procédure de création de nouveaux parcs. Le législateur a constitué trois catégories de parcs :

- Parc national
- Parc naturel régional
- Parc naturel périurbain

Dès lors, des projets de parcs ont vu le jour en un temps record dans toutes les régions du pays. Certains n'ont jamais dépassé le stade d'idée, d'autres ont échoué dans les urnes. Mais quinze régions ont saisi cette chance en mettant sur

un solide organisme responsable et ont obtenu, avec le soutien de la majorité de leur population, la reconnaissance officielle en tant que « parc d'importance nationale ».

Mis à part le Parc Naziunal Svizzer, quatorze parcs naturels régionaux et un parc naturel périurbain (le Wildnispark Zürich Sihlwald) sont actuellement en phase de gestion. À cela s'ajoutent un projet de parc naturel régional à Schaffhouse et deux projets de parcs nationaux : Adula et Locarnese. La création d'un nouveau parc national s'avère être significativement plus coûteuse en temps et en financement qu'initialement prévu. Ces projets ont besoin non seulement d'un soutien national et de moyens financiers en suffisance, mais aussi de l'initiative et de la coopération des autorités cantonales et fédérales.

Le développement des parcs a été extrêmement dynamique : en 2008 un seul parc était en gestion, en 2011 on en comptait cinq, et en 2013 déjà seize. Mais cette croissance rapide s'est ralentie. Le Parc Neckertal a échoué dans les urnes en 2014 et les prochaines votations se tiendront en 2016 au Parc Adula et Schaffhouse. Un nouveau projet est sur les rangs : le canton de Vaud a déposé début 2015 une demande de financement pour une candidature du Jorat, la plus grande forêt d'un seul tenant du Plateau suisse, en tant que « parc naturel périurbain ».

Les parcs d'importance nationale

Les régions qui disposent de richesses naturelles et culturelles exceptionnelles et axent leurs efforts sur la protection du patrimoine et sur le développement durable peuvent déposer auprès de la Confédération une demande de reconnaissance en tant que « parcs d'importance nationale ».

Les bases légales de la création de nouveaux parcs (Loi sur la protection de la nature et du paysage LPN, Ordonnance sur les parcs OParcs) sont entrées en vigueur le 1er décembre 2007. En peu de temps, l'idée de se constituer en parc a enthousiasmé un nombre surprenant de régions. Certes, plusieurs projets ont été rayés de la carte, comme le Parc naturel régional Neckertal en novembre 2014, car la population craignait – à tort – des restrictions massives. Mais quinze régions y ont vu une chance pour l'espace rural et ont très rapidement mis en place un solide organisme responsable.

L'idée des parcs suisses repose sur le principe de l'adhésion volontaire. La population décide elle-même si elle souhaite voir sa commune participer ou non à un projet de parc. Les parcs ne sont créés que là où la population le souhaite expressément.

La volonté politique est la condition la plus importante pour la création d'un parc. En outre, une future région de parc doit afficher des qualités naturelles et paysagères au-dessus de

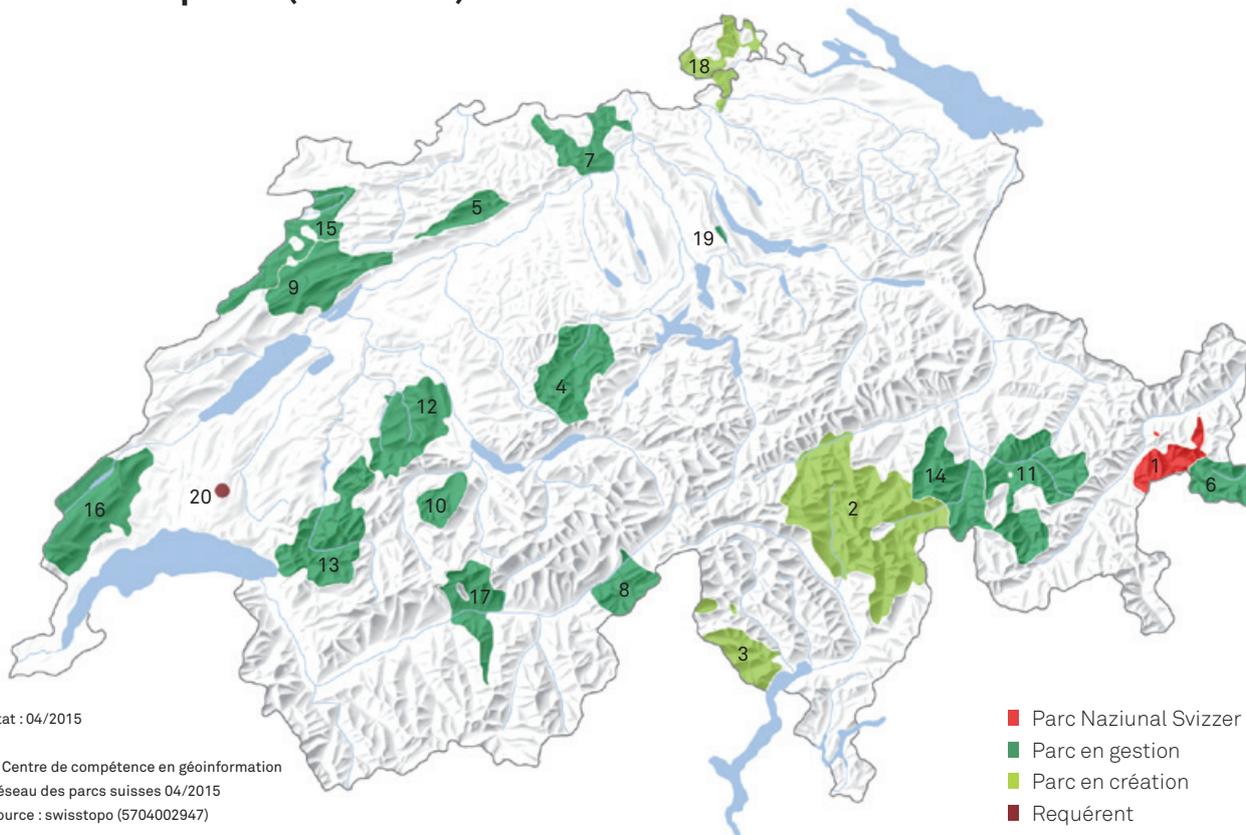
la moyenne ainsi que des zones habitées intactes. Elle doit également présenter un programme convaincant de protection et de mise en valeur de la nature et du paysage et viser à encourager une économie régionale durable. Ce sont l'organisme responsable et les communes qui le composent qui décident quels projets et activités sont concrètement mis en œuvre.

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) examine les demandes et attribue – lorsque le résultat est positif – le label « parc d'importance nationale » à une région. Les parcs reconnus utilisent un carré vert portant l'inscription « Parcs suisses » comme signe de reconnaissance graphique commun. Cette marque, propriété de la Confédération, est protégée. En principe, seuls les parcs en création ou en gestion ont le droit d'utiliser la marque accompagnée de la mention de la catégorie de parc respective. Les parcs en création y ajoutent le mot « candidat ». Le Réseau des parcs suisses est également autorisé à utiliser la marque ombrelle dans son logo.



La Suisse des parcs (mai 2015)

4



1 Parc Naziunal Svizzer **2** Adula **3** Locarnese **4** Entlebuch **5** Thal **6** Val Müstair **7** Aargau **8** Binntal **9** Chasseral **10** Diemtigtal **11** Ela **12** Gantrisch
13 Gruyère Pays-d'Enhaut **14** Beverin **15** Doubs **16** Jura vaudois **17** Pfyn-Finges **18** Schaffhausen **19** Sihlwald **20** Jorat

La Suisse des parcs

Les 19 parcs en gestion (16) et en création (3) couvrent 15.5% de la superficie de la Suisse. En 2014, 322'560 personnes vivaient dans les 246 communes appartenant aux parcs.

Treize cantons sur 26 comptent au moins un parc en gestion ou en création. Ce sont les Grisons qui, avec cinq parcs, en comptent le plus, suivis de Berne avec quatre parcs. Dans les Grisons, une commune sur trois est située dans un parc.

La candidature du Jorat au statut de second parc naturel péri-urbain de Suisse a été confirmée en janvier 2015.

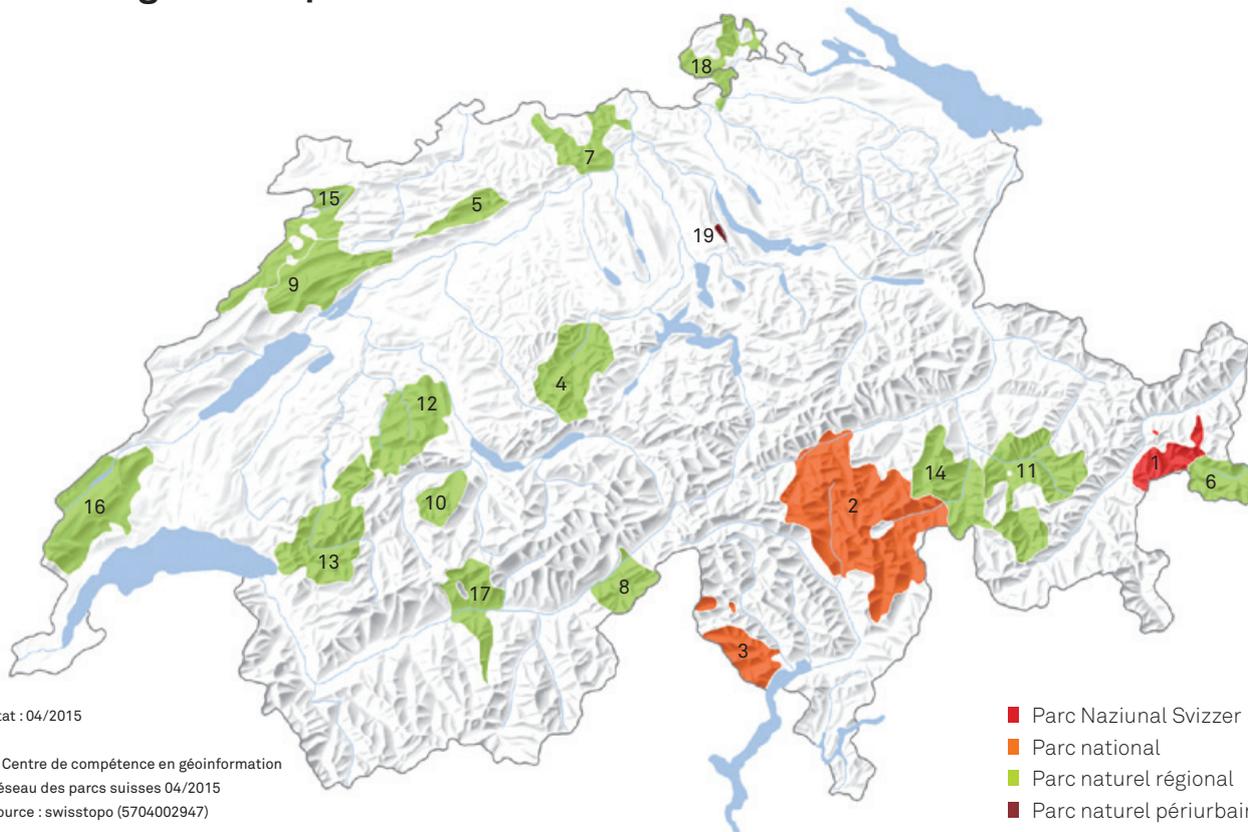
Chiffres sur les parcs

Statut	Nom du parc	Cantons	Superficie km ²	Part de la superficie nationale	Nombre de communes	Population en 2015
en gestion	Parc Naziunal Svizzer	GR	170.3	0.41%	4	0
	UNESCO Biosphère Entlebuch	LU	394.5	0.96%	7	16'500
	Wildnispark Zürich Sihlwald	ZH	11.0	0.03%	5	20
	Naturpark Thal	SO	139.4	0.34%	9	14'300
	Biosfera Val Müstair*	GR	198.6	0.48%	1	1'550
	Jurapark Aargau	AR/SO	241.0	0.58%	28	37'000
	Landschaftspark Binntal	VS	181.2	0.44%	6	1'300
	Parc régional Chasseral	BE/NE	388.1	0.94%	21	37'000
	Naturpark Diemtigtal	BE	135.5	0.33%	2	2'140
	Parc Ela	GR	547.5	1.33%	13	5'500
	Naturpark Gantrisch	BE/FR	403.8	0.98%	25	43'500
	Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut	FR/VD	502.5	1.22%	13	12'500
	Naturpark Beverin	GR	372.5	0.90%	11	2'480
	Parc du Doubs	JU/NE/BE	293.7	0.71%	16	59'700
	Parc Jura vaudois	VD	530.6	1.29%	30	32'000
	en création	Naturpark Pfyn-Finges	VS	276.5	0.67%	12
Parc Adula		GR/TI	1'263.6	2.58%	17	13'950
Parco Nazionale del Locarnese		TI	223.1	0.54%	13	2'000
	Naturpark Schaffhausen	SH/D	186.8	0.39%	13	14'000
	TOTAL		6'452.0	15.50%	246	322'560

* La commune de Müstair présente un chevauchement de 8.2 km² entre le Parc Naziunal Svizzer et la Biosfera Val Müstair. Le total prend ce chevauchement en compte.

Quatre catégories de parcs

6



1 Parc Naziunal Svizzer 2 Adula* 3 Locarnese* 4 Entlebuch 5 Thal 6 Val Müstair 7 Aargau 8 Binntal 9 Chasseral 10 Diemtigtal 11 Ela 12 Gantrisch 13 Gruyère Pays-d'Enhaut 14 Beverin 15 Doubs 16 Jura vaudois 17 Pfynges 18 Schaffhausen* 19 Sihlwald * Parcs en création

Quatre catégories de parcs

Les 19 parcs suisses en gestion ou en création se répartissent entre le Parc Naziunal Svizzer, 2 parcs nationaux, 15 parcs naturels régionaux et 1 parc naturel périurbain.

Le Parc Naziunal Svizzer existe depuis plus de 100 ans et dispose avec la Loi sur le Parc national du 19 décembre 1980 de ses propres bases légales. Les trois autres catégories de parcs sont quant à elles fondés sur une révision de la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage entrée en vigueur le 1er décembre 2007.

Parc Naziunal Svizzer

Le Parc Naziunal Svizzer est une réserve naturelle de catégorie 1a selon l'échelle de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). Le développement dynamique de la nature y est absolument prioritaire. Le Parc Naziunal Svizzer est ainsi dans les faits composé uniquement d'une zone centrale. L'homme y est un simple observateur, autorisé à parcourir un réseau de 80 kilomètres de sentiers pédestres et didactiques. En hiver, le parc n'est pas accessible aux visiteurs.

Parcs nationaux

Les nouveaux parcs nationaux comportent deux zones : une centrale et une périphérique. Dans la zone centrale, la nature

peut évoluer librement, avec sa propre dynamique, tandis que les activités humaines sont fortement réduites. Dans la zone périphérique, on entretient des paysages ruraux traditionnels, gérés de façon durable. À la différence du Parc Naziunal Svizzer, les activités économiques sont souhaitées dans les nouveaux parcs nationaux.

Parcs naturels régionaux

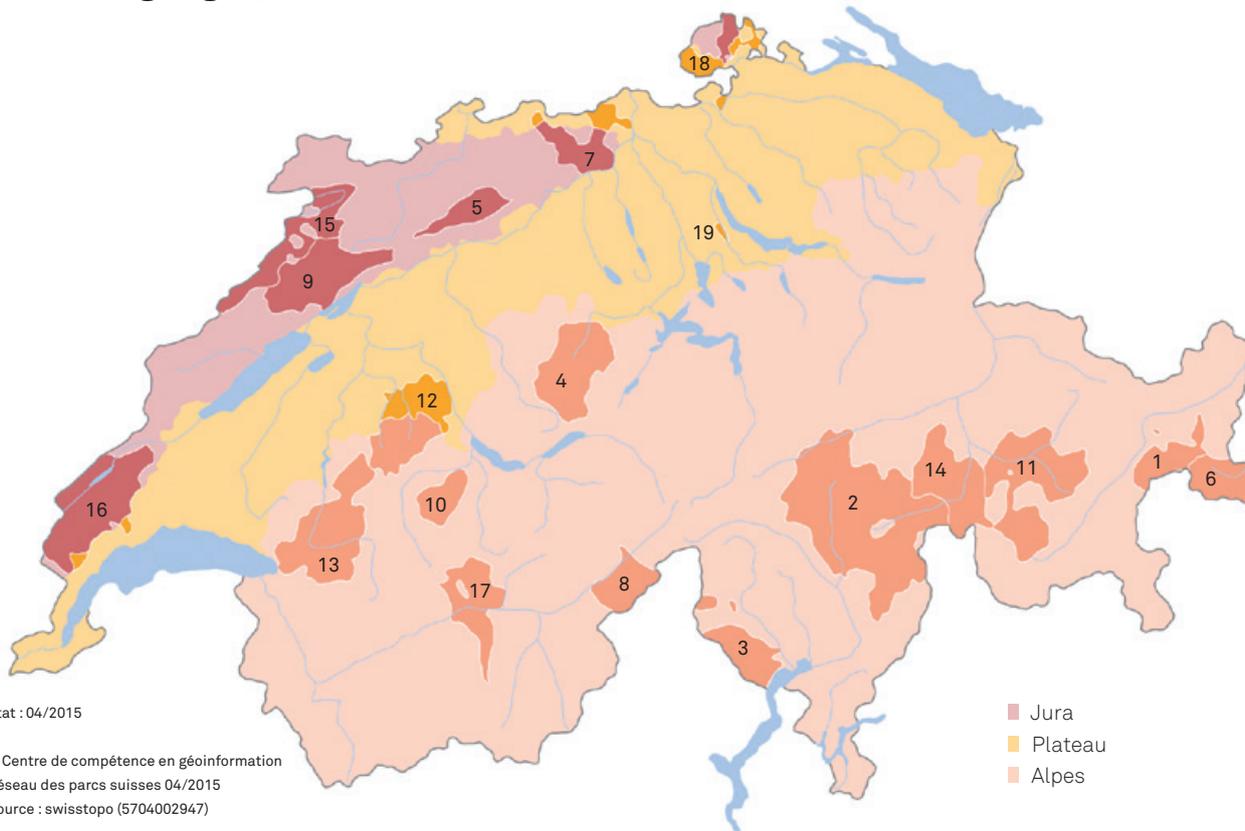
Les parcs naturels régionaux poursuivent deux objectifs : d'une part préserver et mettre en valeur les richesses naturelles et le paysage, d'autre part renforcer l'activité économique régionale dans une perspective durable.

Parcs naturels périurbains

À proximité des agglomérations urbaines, les parcs naturels périurbains offrent à la faune et à la flore des milieux naturels intacts. Leurs zones de transition offrent aux visiteurs des activités de découverte de la nature.

Régions biogéographiques et utilisation du sol

8



1 Parc Naziunal Svizzer 2 Adula* 3 Locarnese* 4 Entlebuch 5 Thal 6 Val Müstair 7 Aargau 8 Binntal 9 Chasseral 10 Diemtigtal 11 Ela 12 Gantrisch
13 Gruyère Pays-d'Enhaut 14 Beverin 15 Doubs 16 Jura vaudois 17 Pfyng-Finges 18 Schaffhausen* 19 Sihlwald * Parcs en création

Régions biogéographiques et utilisation du sol

Les parcs sont majoritairement situés dans le Jura et dans les Alpes et Préalpes. Le Plateau en compte très peu. Comparées à la moyenne suisse, les régions des parcs sont moins bâties et bien plus boisées.

De manière simplifiée, la Suisse se divise en trois grandes régions biogéographiques : le Jura (10.4% de la superficie du pays), le Plateau (27%) et les Alpes et Préalpes (62.6%). Les parcs suisses ne se répartissent pas uniformément dans les différentes régions biogéographiques.

En termes de superficie, le Jura compte le plus grand nombre de parcs en Suisse. Les six parcs naturels régionaux situés en tout ou partie dans cette région couvrent 35.8% de sa superficie totale, c'est-à-dire plus d'un tiers.

Les parcs des Alpes et Préalpes couvrent quant à eux 17.2% de la superficie de la région biogéographique, soit tout juste un sixième.

C'est le Plateau qui, avec seulement 3.6% de sa superficie totale, est le moins marqué par la présence des parcs. Un seul d'entre eux, le Wildnispark Zürich Sihlwald, est entièrement situé sur le Plateau. À cela s'ajoutent des petites parties des

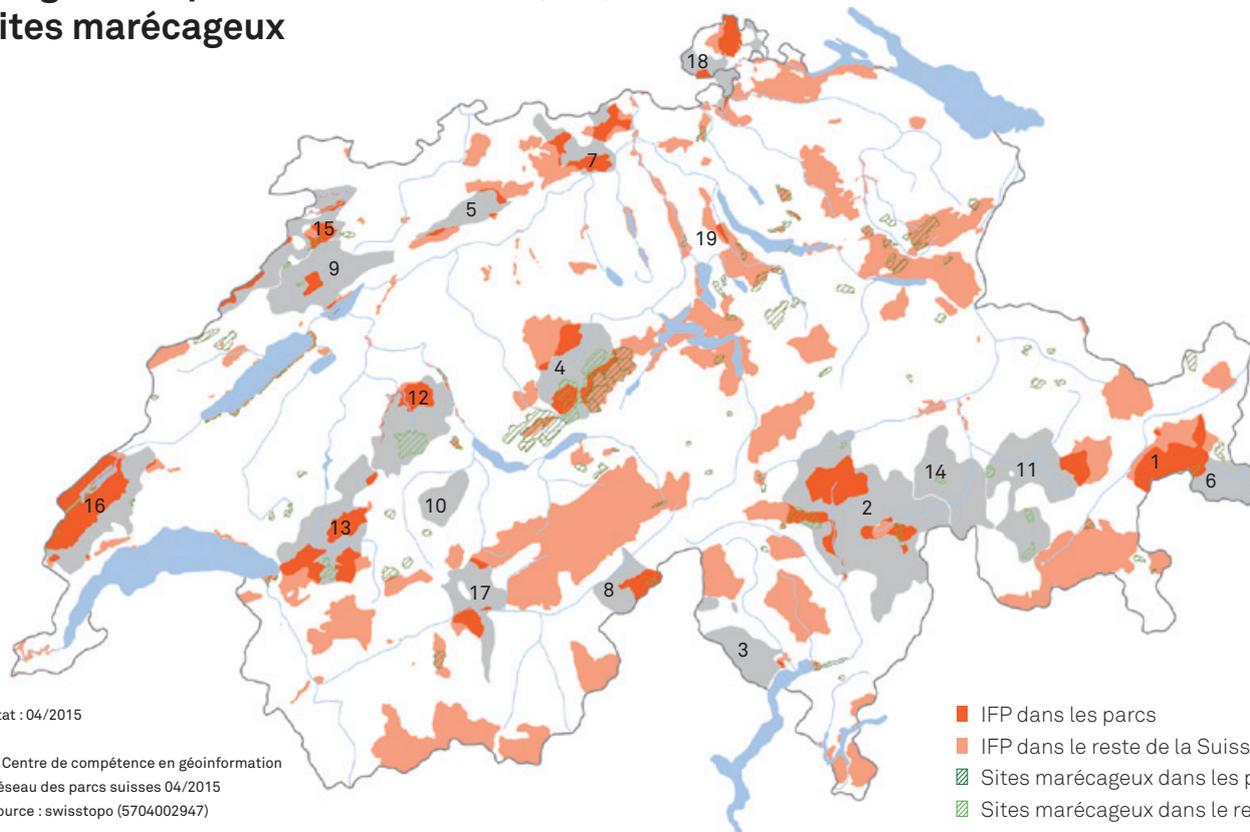
parcs naturels Gantrisch, Schaffhouse, Jura vaudois et Jura argovien.

Si l'on considère l'utilisation du sol dans les parcs par rapport à l'ensemble de la Suisse, les parcs s'avèrent sensiblement moins bâtis et plus boisés. Leur part de surfaces agricoles et improductives est quant à elle très légèrement inférieure à la moyenne suisse.

Utilisation du sol selon la Statistique suisse de la superficie (période 2004 – 2009)

	Habitat	Agriculture	Forêt	Improductif
Suisse	7.5%	35.9%	31.3%	25.3%
Parcs	3.1%	34.8%	37.9%	24.2%

Paysages d'importance nationale (IFP) et sites marécageux



10

État : 04/2015

© Centre de compétence en géoinformation
Réseau des parcs suisses 04/2015
Source : swisstopo (5704002947)

- IFP dans les parcs
- IFP dans le reste de la Suisse
- ▨ Sites marécageux dans les parcs
- ▨ Sites marécageux dans le reste de la Suisse

1 Parc Naziunal Svizzer 2 Adula* 3 Locarnese* 4 Entlebuch 5 Thal 6 Val Müstair 7 Aargau 8 Binntal 9 Chasseral 10 Diemtigtal 11 Ela 12 Gantrisch
13 Gruyère Pays-d'Enhaut 14 Beverin 15 Doubs 16 Jura vaudois 17 Pfyn-Finges 18 Schaffhausen* 19 Sihlwald * Parcs en création

Paysages d'importance nationale (IFP) et sites marécageux



47 des 162 objets de l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP) et 28.5% des sites marécageux de Suisse sont situés en tout ou partie dans les parcs suisses. Les paysages protégés y sont donc en moyenne mieux représentés.

Bien qu'ils ne représentent que 15.5% de la superficie de la Suisse, les parcs réunissent 19.5% des surfaces IFP. L'IFP rassemble des paysages exceptionnels, typiques de la Suisse et dédiés à la détente, ainsi que des monuments naturels.



17 parcs sur 19 disposent d'un objet IFP. Les parcs comptent 47 des 162 objets IFP, ce qui correspond à 29%. Y figurent par exemple la Vallée de Joux avec le Haut-Jura, le bois de Finges avec l'Illgraben, la Pierreuse-Gummfluh-Vallée de l'Étivaz, la Schratzenfluh et le haut plateau de la Greina avec le Piz Medel.

Les marais et sites marécageux sont protégés en Suisse depuis 1987. Quelques-uns des plus importants sites marécageux sont situés en tout ou partie dans les parcs : des portions de « Glaubenberg » et de « Habkern/Sörenberg » donnent son caractère à la Biosphère d'Entlebuch, tandis que le site de « Gurnigel/Gantrisch » est situé en totalité dans le Parc naturel Gantrisch.

↑ Sur la crête du Chasseral, Parc régional Chasseral

↓ Haut-marais à Sörenberg, Biosphère UNESCO d'Entlebuch

Biodiversité



12



↑ Huppe fasciée (*Upupa epops*), Parc naturel Pfyn-Finges

↓ Ambrette des sables (*Quickella arenaria*), Parc de la Vallée de Binn

↑ Violier du Valais (*Matthiola valesiaca*), Parc de la Vallée de Binn

↓ Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*), Parc du Jura argovien

Biodiversité

La préservation et la mise en valeur du paysage et de la nature – donc aussi de la biodiversité – est un devoir fondamental des parcs. La biodiversité dépend de surfaces adaptées. Avec leurs territoires tournés vers la nature composant plus de 15% de la superficie du pays, les parcs recèlent un potentiel considérable pour le développement de l'infrastructure écologique.

L'infrastructure écologique constitue l'un des deux axes du projet de Plan d'action Biodiversité de la Confédération. Les surfaces et structures à haute valeur biologique sont à la base de tous les milieux naturels et des espèces qu'ils abritent. Du point de vue des milieux naturels et espèces prioritaires, le réseau actuel de surfaces où la nature est au premier plan présente des déficits importants. De ce fait, de nombreuses espèces prioritaires ne sont pas suffisamment protégées.

Parmi environ 50'000 espèces connues en Suisse, la Confédération en a classé 3'600 comme prioritaires. Il s'agit d'espèces menacées pour lesquelles la Suisse porte une responsabilité particulière du fait qu'elles se rencontrent principalement dans notre pays. Sur 3'600 espèces prioritaires au niveau national, on en trouve 2'700 dans les parcs suisses. Ceux-ci abritent donc plus d'espèces menacées que la moyenne.

Les parcs s'engagent activement et avec succès pour la préservation des espèces prioritaires. Ainsi, le Parc du Jura argovien crée depuis plusieurs années de nouveaux milieux naturels adaptés pour le crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*) alors que le Parc Ela favorise l'habitat naturel du fadet des tourbières, une espèce de papillon (*Coenonympha tullia*), et que diverses espèces de reptiles profitent dans le Parc Jura vaudois de la construction de murs en pierre sèche.

À l'avenir, les parcs suisses s'engageront de façon encore plus massive et ciblée pour la préservation et la reconstitution d'une infrastructure écologique. Pour cela, ils misent sur une démarche globale en encourageant l'appréciation de la population locale pour la diversité naturelle tout en mettant en réseau, au-delà des politiques sectorielles, les acteurs responsables. Ils offrent ainsi un socle au renforcement durable de l'infrastructure écologique.

Réserves forestières



14



↑ Le bois de Finges et le Rhône, Parc naturel Pfyn-Finges

↓ Forêt de hêtres, Wildnispark Zürich Sihlwald

↑ Val Onsernone, Parco Nazionale del Locarnese

↓ Grand tétras (*Tetrao urogallus*)

Réserves forestières

Les parcs sont plus boisés que la moyenne. La plus grande partie des forêts est exploitée à des fins commerciales ou entretenue comme forêts de protection. Seules quelques forêts sont réservées à la nature. Sept des douze plus grandes réserves forestières de Suisse sont situées dans les parcs.

Dans les réserves forestières, on peut soit renoncer à toute intervention sylvicole de sorte que la forêt se développe librement (réserves forestières naturelles), soit préserver

certaines espèces et certains milieux naturels au moyen d'interventions ciblées (réserves forestières spéciales). Ces deux types sont souvent conjugués (réserves combinées).

La création de réserves incombe aux cantons. Les réserves sont protégées par un contrat entre le canton et les propriétaires. Ces derniers perçoivent une indemnisation de la Confédération et du canton pour les pertes de rendement et ils sont défrayés pour les mesures particulières de protection.

Les douze plus grandes réserves forestières de Suisse

Nom de la réserve	Canton	Parc	Année	Type	Surface boisée (ha)
Forêt du Parc National	GR	Parc Naziunal Svizzer	1914	C	5'240
Surses	GR	Parc Ela	2009	B	1'804
Andeer-Göriwald	GR	Naturpark Beverin		B	1'409
Albula	GR	Parc Ela	2008	B	1'342
Val Cama – Val Leggia	GR		2008	C	1'200
Arpille/Vallée du Trient	VS		2015	C	1'091
Amden	SG		2006	C	953
Ibergereg	SZ			C	930
Sihlwald	ZH	Wildnispark Zürich Sihlwald	2007	C	902
Wisstannen	SZ		2002, 2006	C	840
Valle Onsernone	TI	Parco Nazionale del Locarnese	2002	A	791
Diemtigal	BE	Naturpark Diemtigal	2013	A	779

A = Réserve forestière naturelle | B = Réserve forestière spéciale |
C = Réserve combinée

 dans un parc
 hors d'un parc

Sept des douze plus grandes réserves se trouvent en tout ou partie dans les parcs. La forêt du Parc National constitue la plus grande réserve forestière naturelle du pays. Dans les réserves spéciales de Surses et d'Albula dans le Parc Ela et celle d'Andeer-Göriwald dans le Parc Beverin, le grand tétras est protégé par des mesures particulières.

Agriculture



16



↑ Parc naturel Diemtigtal

↓ Agritourisme, Biosphère UNESCO d'Entlebuch

↑ Parc du Jura argovien

↓ La désalpe, Parc Jura vaudois

Agriculture

Plus d'un tiers de la surface des parcs est consacrée à une agriculture pratiquée de façon plus durable que dans la moyenne suisse. Les parcs doivent à l'agriculture leurs nombreux paysages ruraux, si caractéristiques.

Les parcs sont fortement marqués par l'agriculture. Seuls le Wildnispark Zürich Sihlwald et le Parc Naziunal Svizzer n'ont pas d'activités dans ce domaine. L'agriculture reste en revanche de loin l'activité à incidence territoriale la plus importante dans les zones périphériques des nouveaux parcs nationaux et dans les parcs naturels régionaux.

La surface des parcs est consacrée à l'agriculture à hauteur de 34.8%. C'est un peu moins que la moyenne suisse qui se situe à presque 36%. Les parcs comptent proportionnellement beaucoup de pâturages d'estivage, mais moins d'autres types de surfaces agricoles utiles que la moyenne suisse, soit environ 143'000 ha.

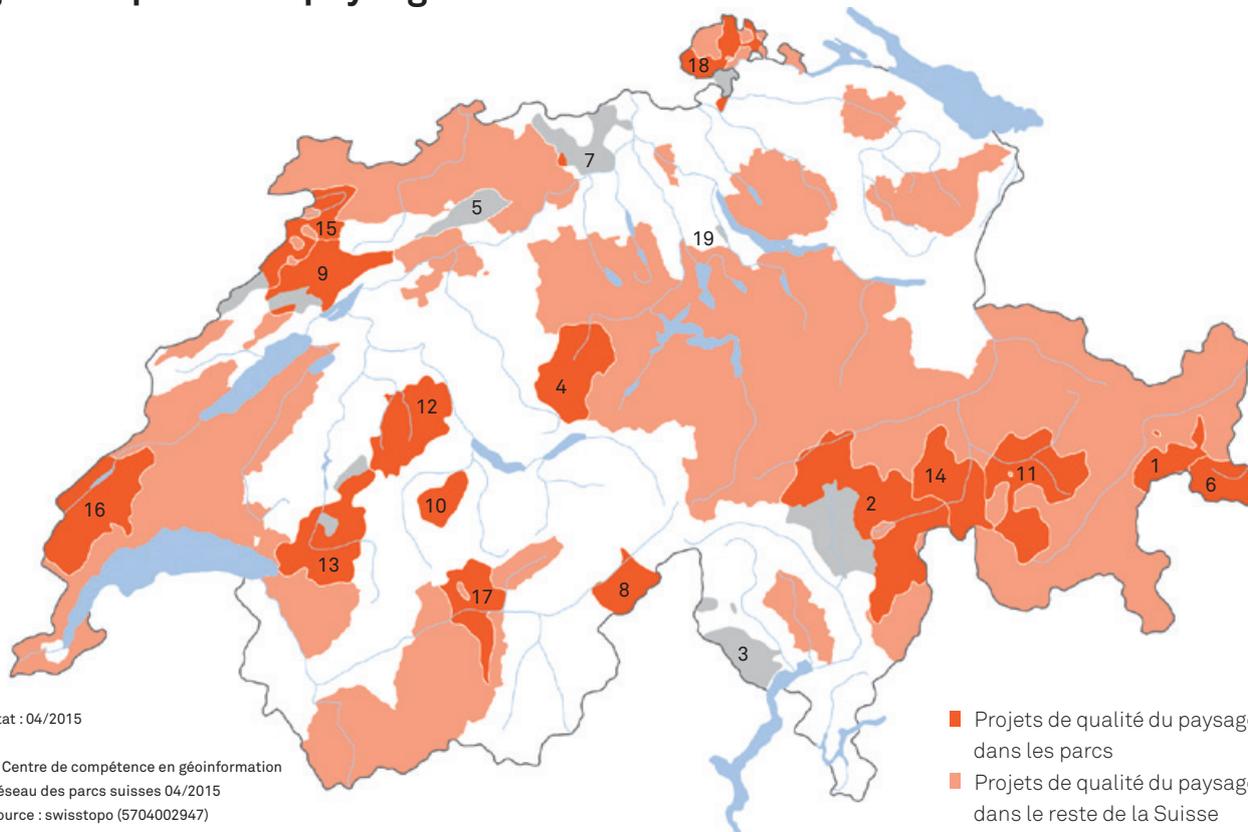
Cependant, les parcs mènent le bal en matière d'exploitation écologique : bien que seuls 13.6% de la surface agricole utile de la Suisse soient situées dans les parcs, ces derniers rassemblent 18.6% des surfaces de promotion de la biodiversité et même 20.8% de l'agriculture biologique du pays. La Confé-

dération encourage financièrement l'exploitation écologique avec l'objectif de consolider dans les zones agricoles les milieux naturels des espèces animales et végétales indigènes.

Les organismes responsables des parcs offrent aussi leur soutien aux projets en organisant des actions de volontaires en faveur de l'environnement et en encourageant la commercialisation des spécialités régionales et des offres agritouristiques (185 possibilités d'hébergement dans les fermes des parcs). S'y ajoutent les offres des parcs en matière de sensibilisation à l'importance de l'agriculture, qui visent à améliorer l'estime portée aux agriculteurs et la compréhension de leur travail.

À travers leurs produits certifiés, les producteurs offrent une contribution aux objectifs du parc, souvent dans le domaine de l'écologie mais aussi en matière de sensibilisation. Grâce à l'utilisation de produits de l'agriculture dans la gastronomie locale, on montre aux hôtes et visiteurs le lien étroit prévalant entre la nourriture et le paysage qui la produit.

Projets de qualité du paysage



1 Parc Naziunal Svizzer 2 Adula* 3 Locarnese* 4 Entlebuch 5 Thal 6 Val Müstair 7 Aargau 8 Binntal 9 Chasseral 10 Diemtigtal 11 Ela 12 Gantrisch 13 Gruyère Pays-d'Enhaut 14 Beverin 15 Doubs 16 Jura vaudois 17 Pfyn-Finges 18 Schaffhausen* 19 Sihlwald

* Parcs en création

Projets de qualité du paysage

La politique agricole 2014 – 2017 a conféré une plus grande importance à la qualité du paysage et les paysans peuvent désormais toucher des contributions financières pour les mesures prises en faveur de la qualité du paysage. Dans de nombreux cantons, les parcs ont agi comme régions pilotes : sur 71 projets, 22 ont été réalisés dans les parcs, lesquels y ont la plupart du temps pris une part centrale.

La diversité et la qualité des paysages ruraux est à la base de l'existence des parcs. Ils donnent à chaque région son empreinte caractéristique, créent une identité au sein de la population et sont attrayants pour les visiteurs.

Le projet paysage du Réseau des parcs suisses conduit les parcs à se pencher de façon intensive sur ce thème crucial et ses nombreuses facettes. Grâce à cette prise en compte, les parcs se sont frottés très tôt au thème de la qualité du paysage dans le cadre de la politique agricole 2014 – 2017 et ils ont pu optimiser leur contribution apportée à cette question.

Dans les cantons abritant un ou plusieurs parcs, ceux-ci ont souvent joué un rôle de premier plan. Même si les expériences ont parfois été difficiles, les parcs ont joué leur rôle de généralistes avec succès et ont servi de plateforme pour la coordi-

nation et le développement de ce dossier important. Dans les cantons de Berne et de Saint-Gall (ancien projet de Parc naturel régional Neckertal), les parcs ont été les seules régions pilotes.

La travail des parcs autour de ce thème a renforcé leur statut de partenaires de l'agriculture et a sensiblement amélioré leurs contacts avec les paysans. Les projets de qualité du paysage constituent une plateforme d'échange importante avec ces architectes du paysage – les plus importants – et permettent de discuter des valeurs et qualités spécifiques du paysage pour les renforcer.

Produits régionaux



20



↑ Produits certifiés, action CarPostal 2015

↓ Le Sapalet, fromage certifié, Parc naturel Gruyère Pays-d'Enhaut

↑ La famille Bründler, arboriculteurs, Parc du Jura argovien

↓ Soupe de chalet, Parc naturel Gruyère Pays-d'Enhaut

Produits régionaux

Les produits régionaux sont les ambassadeurs culinaires d'une région et le reflet de son paysage. Les parcs soutiennent les producteurs dans la commercialisation de leurs produits. À l'heure actuelle, 700 produits certifiés issus de onze parcs portent le label « Parcs suisses ».

Les parcs soutiennent l'agriculture dans la commercialisation des produits régionaux. À travers divers moyens tels que newsletter, site Internet, participation aux foires et marchés ou magasin en ligne, ils en favorisent la distribution. Treize parcs proposent des coffrets de spécialités aux entreprises et personnes privées. L'entreprise CarPostal y a aussi pris goût et offre dorénavant à ses clients des spécialités exclusives.

La Confédération a développé le label produit « Parcs suisses » pour les biens et services des parcs. Les droits d'auteur lui appartiennent. Les aliments doivent remplir les conditions des produits régionaux certifiés. En outre, les producteurs contribuent à la réalisation des objectifs du parc, par exemple en participant à un projet de réseau écologique, en préservant une prairie riche en espèces ou en utilisant des énergies renouvelables.

Le label produit « Parcs suisses » aide les exploitations à se positionner et à trouver de nouveaux canaux de distribution. Une

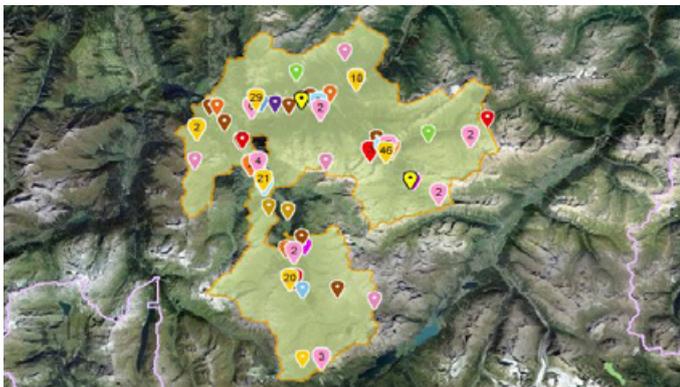
large palette de produits est commercialisée dans les filiales Coop sous la marque « Parcs suisses ». C'est notamment par ce biais que la marque a acquis, en l'espace d'à peine quelques années, une notoriété étonnante dans le public.

Onze parcs ont certifié plus de 700 biens alimentaires jusqu'à présent : les parcs naturels régionaux Thal, Gruyère Pays-d'Enhaut, Jura argovien, Gantrisch, Pfynges, Vallée de Binn, Entlebuch, Diemtigtal, Beverin, Chasseral et Jura vaudois.

La palette des produits, très variée, comprend légumes, fruits, confitures, gelées, herbes aromatiques, tisanes et thés, farine, pain, pâtisseries, pâtes, produits laitiers tels que fromages, yoghourts, beurre et lait frais, viande séchée, saucisses et viande fraîche, sirops, huiles, vins et vinaigres.

Quelques parcs et producteurs disposent de chiffres concernant la création de valeur attribuable aux produits certifiés. Certains producteurs du Parc Thal ont ainsi connu depuis la certification de leurs produits une augmentation sensible de leur chiffre d'affaires. Dans le Parc Gantrisch, les ventes de produits régionaux se développent en continu : en 2014, on y a vendu pour CHF 1.1 Mio de produits certifiés.

Tourisme



22



↑ Plus de 3'000 offres sur la carte interactive des parcs : www.paerke.ch

↓ Visite-spectacle « Le salaire de la Suze », Parc régional Chasseral

↑ Excursion en e-bike, Parc naturel Gantrisch

↓ Une maison à Selbezen, Parc naturel Diemtigtal

Tourisme

Les parcs sont des lieux de détente par excellence. Comme le démontrent des études réalisées dans le Val Müstair et le Parc Naziunal Svizzer ainsi que dans la Biosphère UNESCO d'Entlebuch, les touristes des parcs représentent à moyen terme 15% de la valeur ajoutée touristique d'une région.

Les parcs offrent aux visiteurs des paysages naturels et ruraux largement intacts, des découvertes uniques, des histoires passionnantes et une profusion étonnante de spécialités régionales.

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) apporte un soutien aux parcs en matière de développement d'offres touristiques innovantes et de qualité. Sous la responsabilité du Réseau des parcs suisses, les parcs développent des offres touristiques dans les domaines de la nature, de la culture et de la formation, et mettent sur pied des coopérations entre parcs. Le projet de « corporate volunteering » a connu un grand succès en répondant à une demande importante de la part des entreprises. Les collaborateurs de grandes entreprises s'engagent activement pour l'environnement le temps d'une journée d'intervention et profitent en même temps d'une occasion précieuse de renforcer la cohésion de groupe. Les participants en apprennent plus sur le parc, échangent avec la population locale et sa-

vourent des spécialités régionales. Après l'intervention dans le parc, une collaboration plus étroite peut naître entre celui-ci et l'entreprise.

La plupart des parcs sont nés il n'y a que quelques années. Il est donc prématuré de juger leur impact touristique. Il existe des études scientifiques pour la Biosphère UNESCO d'Entlebuch (Florian Knaus, 2011) et la Biosfera Val Müstair et le Parc Naziunal Svizzer (Norman Backhaus, 2013). Dans son travail, Backhaus a montré que le Val Müstair et le Parc Naziunal Svizzer sont responsables de respectivement 12.2% et 35.7% des touristes de la région et qu'ils apportent CHF 23.5 Mio de valeur ajoutée directe et indirecte locale. Knaus a montré que la Biosphère d'Entlebuch était responsable de 16% de la valeur ajoutée touristique, ce qui correspond à CHF 5.2 Mio de valeur ajoutée directe et indirecte. Les deux études indiquent que les moyens financiers investis par la Confédération, les cantons et les communes dégagent environ le sextuple de valeur ajoutée. À titre de comparaison, on considère que les parcs nationaux américains dégagent 10 dollars pour chaque dollar public investi.

Éducation



24



↑ Excursion scolaire dans les marais, Biosphère UNESCO d'Entlebuch
↓ Projet pédagogique « Graine de chercheur », Parc régional Chasseral

↑ Chasse au trésor à Salquenen, Parc naturel Pfyn-Finges
↓ Excursion ornithologique, Parc Adula

Éducation

L'éducation et la sensibilisation sont des tâches importantes pour les parcs. Les offres des parcs dans ce domaine sont variées. En 2014, environ 1'900 excursions ont été organisées pour un total d'environ 34'300 participants.

Situés dans des régions aux trésors naturels et culturels extraordinaires, la mission des parcs dans le domaine de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement est définie légalement. De plus, une de leurs plus importantes tâches consiste à promouvoir le développement durable. De ce fait, ils sont particulièrement adaptés comme lieux d'apprentissage extrascolaire dans le cadre de l'éducation en vue d'un développement durable.

Nombre de parcs offrent dans leur programme annuel des expositions, excursions, séminaires, forums de discussions ou même des semaines entières consacrées à une variété de thématiques et destinées à différents publics. Certaines de ces offres sont accessibles à tous, alors que d'autres sont réservables et peuvent être taillées sur mesure.

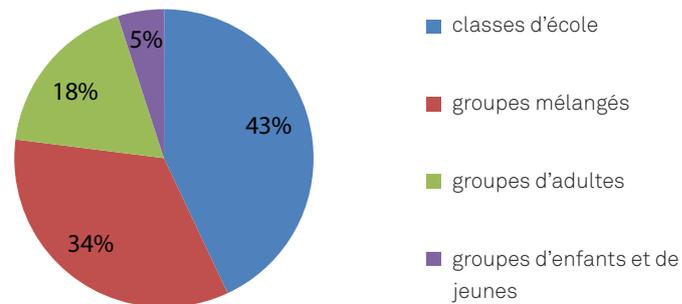
Au Parc Diemtigtal, les participants à l'offre « Schule auf der Alp » reçoivent ainsi un aperçu pratique du complexe système d'exploitation des alpages et découvrent les relations importantes existant au sein de ce milieu naturel précieux. Le Parc

du Jura argovien propose des voyages gustatifs qui sensibilisent aussi au paysage rural à travers des expériences culinaires, et le projet « Graine de chercheur », au Parc Chasseral, permet à des classes d'école de se pencher durant toute une année scolaire sur leur région, leurs villages, leur histoire et patrimoine bâti, ainsi que sur la faune et la flore environnantes puis, en bout de projet, de transmettre le résultat de leurs travaux pratiques aux autorités communales.

En 2014, plus de 1'900 excursions ont été organisées pour un total d'environ 34'300 participants. Il est réjouissant de constater qu'une écrasante majorité de participants les qualifie de « bonnes » à « très bonnes » (évaluations dans onze parcs).

25

Excursions 2014 en fonction des publics

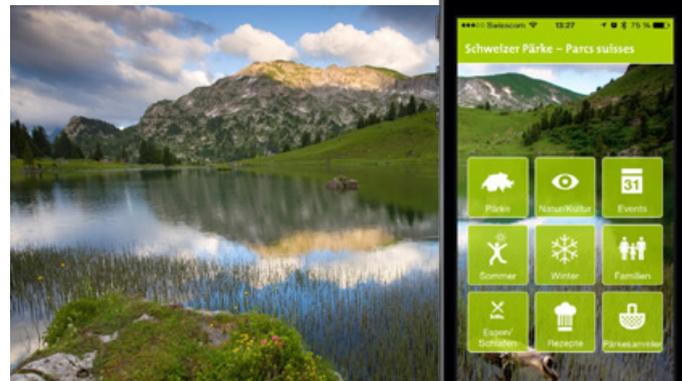


Relations publiques

Les parcs apparaissent régulièrement dans les médias. Une grande partie des comptes-rendus traite de la création et de la gestion des parcs, mais aussi de leur économie régionale ou de leurs offres et particularités. L'OFEV et le Réseau renforcent la notoriété des parcs par différentes activités.

Selon le système de surveillance des médias Argus, 4'343 comptes-rendus relatifs aux parcs suisses sont parus en 2014 (3'711 en 2013) avec un tirage total de 142 millions d'exemplaires (109 millions en 2013). Cette augmentation est intimement liée au centenaire du Parc Naziunal Svizzer. Dans l'ensemble, 43% des comptes-rendus étaient consacrés à des questions institutionnelles (développement des parcs).

La Confédération mène une large campagne d'information sur les parcs depuis 2012. Le Réseau renforce également leur notoriété au niveau national et international à travers différents canaux de communication (site Internet, appli, brochures, foires et travail médiatique). Ses partenaires marketing sont entre autres Suisse Tourisme, Coop, SuisseMobile, GPS-Tracks ou CarPostal. Ce dernier est le partenaire le plus important dans le domaine de la mobilité douce. Selon un sondage Demoscope, la notoriété des parcs suisses est passée de 3% en 2011 à 8% en 2013, pour atteindre 12% en 2014.



↑ Application « Parcs suisses » pour smartphone

↓ Le car postal des parcs en tournée autour de la Suisse

Recherche

Les 853 projets de recherche consacrés aux parcs suisses sont intégrés dans une base de données publique. Deux tiers environ portent sur le Parc Naziunal Svizzer. Les nouveaux parcs ouvrent de vastes nouveaux champs de recherche.

Comment la nature, le paysage, la société et l'économie se transforment-ils dans les parcs suisses ? Seule la recherche scientifique autorise des déclarations solides sur le succès de la politique des parcs en Suisse. Les parcs ouvrent des champs de recherche passionnants : très jeunes, ils offrent à la science une chance unique d'étudier le développement de leurs régions. Par ailleurs, la science a le devoir de soutenir la mise en place et le développement des parcs à long terme.

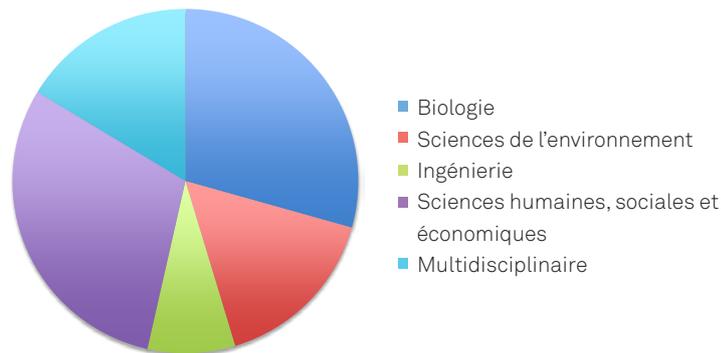
L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a donné le mandat à l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) de mettre en place une « Coordination recherche sur les parcs suisses » (www.parkforschung.ch/f). Celle-ci agit comme plateforme pour la recherche sur et dans les parcs et favorise l'échange de connaissances et la diffusion des résultats de recherche entre les parcs et le milieu scientifique. Depuis 2009, la centrale de coordination récolte les projets de recherche terminés, en cours et à venir. La base de données comprend 853 projets. La part du lion revient au Parc Naziunal

Svizzer, où des recherches ont lieu depuis 1914.

L'arrivée des nouveaux parcs donne aux questions sociétales et économiques de plus en plus d'importance. La recherche sur les parcs est interdisciplinaire et souvent de longue haleine, notamment dans le cas des projets de suivi à long terme (monitoring).

Depuis 2008, 269 projets de recherche ont été menés à leur terme (entre 28 et 43 par année). Cela témoigne de l'intérêt durable de la recherche pour les parcs. En 2015, 58 projets sont en cours.

Projets de recherche sur les parcs selon les disciplines scientifiques (depuis 2008)



Sources des données

Régions biogéographiques et utilisation du sol (p. 9)

Office fédéral de la statistique (OFS), Statistique suisse de la superficie 2004/09 - NOAS04

Paysages d'importance nationale (IFP) et sites marécageux (p. 11)

Office fédérale de l'environnement (OFEV) : Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale IFP, état : 1998 ; BAFU, Inventaire fédéral des sites marécageux, état : 2007

Biodiversité (p. 13)

Sarah Pearson, OFEV, Biodiversité dans les parcs: le rôle des parcs pour la Stratégie Biodiversité Suisse, Wölflinswil, 2011

Réserves forestières (p. 15)

OFEV, Réserves forestières, 2015

Agriculture (p. 17)

Système d'information sur la politique agricole (SIPA), Office fédéral de l'agriculture (OFAG) : Ökologische Ausgleichsflächen, Ökologische Vernetzungsflächen, Flächen Biolandbau, 2011 ; OFS, Statistique suisse de la superficie 2004/09 ; OFS, Landwirtschaftliche Betriebsstrukturhebung, Biologischer Landbau: Betriebe, Betriebsgrösse, 2011

Projets de qualité du paysage (p. 19)

Statistique sur les projets de qualité du paysage, OFAG, 2015

Tourisme (p. 23)

Florian Knaus: Bedeutung, Charakteristiken und wirtschaftliche Auswirkungen des Sommertourismus in der UNESCO Biosphäre Entlebuch. Schüpfheim 2012 ; Norman Backaus et al.: Wirtschaftliche Auswirkungen des Sommertourismus im UNESCO Biosphärenreservat Val Müstair Parc Naziunal. Zürich, 2013

Recherche (p. 27)

Coordination Recherche des parcs suisses, Académie suisse des sciences SCNAT, Berne 2015

Source Réseau des parcs suisses: pages 2, 3, 5, 7, 21, 25, 26

Sources photographiques

Couverture : Biosphère UNESCO d'Entlebuch © Perret

P. 11, en haut : Gerry Nitsch ; en bas : Richard Portmann

P. 12, en haut à gauche : Peter Keusch ; en haut à droite : Brigitte Wolf ; en bas à gauche : Brigitte Wolf ; en bas à droite : Urs Tester Pro Natura

P. 14, en haut à gauche : Roland Gerth ; en haut à droite : Renato Bagattini ; en bas à gauche : Roland Gerth ; en bas à droite : Ullrich Kaiser © VDN/Ullrich Kaiser

P. 16, en haut à gauche : Naturpark Diemtigtal ; en haut à droite : Renato Bagattini ; en bas à gauche : Agritourisme Suisse ; en bas à droite : Parc Jura vaudois

P. 18, en haut à gauche : Nils Hviid ; en haut à droite : Renato Bagattini ; en bas à gauche : Naturpark Schaffhausen ; en bas à droite : Lorenz Andreas Fischer

P. 20, en haut à gauche : Mike Niederhauser ; en haut à droite : Kenneth Nars ; en bas à gauche : Parc Gruyère Pays-d'Enhaut ; en bas à droite : Parc Gruyère Pays-d'Enhaut

P. 22, en haut à gauche : Réseau des parcs suisses ; en haut à droite : Naturpark Gantrisch ; en bas à gauche : Parc régional Chasseral ; en bas à droite : Diemtigtal Tourismus

P. 24, en haut à gauche : Nina Liv Liechti ; en haut à droite : Fabienne Lanini ; en bas à gauche : Parc régional Chasseral ; en bas à droite : Dunja Meyer

P. 26, en haut : Roland Gerth ; en bas : Mathias Nutt

Parc Naziunal Svizzer

Chastè Planta-Wildenberg
7530 Zernez
081 851 41 41
info@nationalpark.ch
www.nationalpark.ch

Parc Adula

Residenza al Mai
Strada Cantonale
6535 Roveredo
091 827 37 65
info@parcadula.ch
www.parcadula.ch

**Progetto Parco Nazionale
del Locarnese**

Via F. Rusca 8 – CP 323
6601 Locarno
091 751 83 05
info@parconazionale.ch
www.parconazionale.ch

UNESCO Biosphäre Entlebuch

Chlosterbüel 28
6170 Schüpfheim
041 485 88 50
zentrum@biosphaere.ch
www.biosphaere.ch

Naturpark Thal

Hölzlistrasse 57
4710 Balsthal
062 386 12 30
info@regionthal.ch
www.naturparkthal.ch

Biosfera Val Müstair

Center da Biosfera
Chasa cumünala
7532 Tschierv
081 850 09 09
info@biosfera.ch
www.biosfera.ch

Jurapark Aargau

Linn 51
5225 Bözberg
062 877 15 04
info@jurapark-aargau.ch
www.jurapark-aargau.ch

Landschaftspark Binntal

Postfach 20
3996 Binn
027 971 50 50
info@landschaftspark-binntal.ch
www.landschaftspark-binntal.ch

Parc régional Chasseral

Place de la Gare 2 – CP 219
2610 Saint-Imier
032 942 39 49
info@parcchasseral.ch
www.parcchasseral.ch

Naturpark Diemtigtal

Bahnhofstrasse 20
3753 Oey
033 681 26 06
info@diemtigtal.ch
www.diemtigtal.ch

Parc Ela

Info- und Buchungsstelle
Parc Ela / Stradung
7460 Savognin
081 659 16 18
info@parc-ela.ch
www.parc-ela.ch

Naturpark Gantrisch

Schloss, Schlossgasse 13
3150 Schwarzenburg
031 808 00 20
info@gantrisch.ch
www.gantrisch.ch

**Parc naturel régional Gruyère
Pays-d'Enhaut**

Place du Village 6
1660 Château-d'Oex
026 924 76 93
info@gruyerepaysdenhaut.ch
www.gruyerepaysdenhaut.ch

Naturpark Beverin

Center da Capricorns
7433 Wergenstein
081 650 70 10
info@naturpark-beverin.ch
www.naturpark-beverin.ch

Parc du Doubs

6, place du 23 Juin – CP 316
2350 Saignelégier
032 420 46 70
info@parcdoubs.ch
www.parcdoubs.ch

Parc Jura vaudois

Rte du Marchairuz 2 – CP 33
1188 St-George
022 366 51 70
info@parcjuravaudois.ch
www.parcjuravaudois.ch

Naturpark Pfyn-Finges

Postfach 65
3970 Salgesch
027 452 60 60
admin@pfyn-finges.ch
www.pfyn-finges.ch

Naturpark Schaffhausen

Hauptstrasse 45
8217 Wilchingen
058 934 55 79
info@naturpark-schaffhausen.ch
www.naturpark-schaffhausen.ch

Wildnispark Zürich Sihlwald

Alte Sihltalstrasse 38
8135 Sihlwald
044 722 55 22
info@wildnispark.ch
www.wildnispark.ch

Panorama des parcs suisses 2015

Les parcs suisses font partie des paysages naturels et ruraux les plus authentiques de notre pays. Actuellement, seize parcs sont en gestion et trois en création. En plus du Parc Naziunal Svizzer dans les Grisons, on compte deux parcs nationaux, quinze parcs naturels régionaux et un parc naturel périurbain. Le Panorama des parcs suisses présente pour la troisième fois quelques faits et chiffres relatifs aux parcs suisses : les 19 parcs couvrent 15.5% de la superficie de la Suisse. Ils abritent plus d'espèces menacées et de milieux naturels précieux que le reste de la Suisse : on y trouve 2'700 des 3'600 espèces prioritaires au niveau national, 28.5% des sites marécageux d'importance nationale et sept des douze plus grandes réserves forestières de Suisse.

Les parcs créent une importante plus-value touristique. Des études montrent que chaque franc public investi dans les parcs génère 5 à 6 francs en retour.

Réseau des parcs suisses

Le Réseau des parcs suisses est l'organisation faitière des parcs et des projets de parcs. L'association compte actuellement 19 membres ordinaires et 2 membres associés. Le Réseau est chargé de promouvoir l'échange d'expériences entre les parcs, de les représenter au niveau national et de gérer les relations publiques. Le siège du Réseau est situé à Berne.

Application « Parcs suisses » pour smartphone



Android



iPhone

Réseau des parcs suisses
Monbijoustrasse 61
3007 Berne
Tél. +41 (0)31 381 10 71
info@paerke.ch
www.paerke.ch